

## Jean François Martins et Pauline Véron ont inauguré 2 équipements de sport urbain en liberté

**Jean François Martins et Pauline Véron ont inauguré hier les deux premiers équipements de sport urbain en liberté, issus du Budget Participatif 2014 : les agrès de « street workout » Louis Lumière et le stade en accès libre Porte de Bagnolet (20<sup>e</sup>).**

Le sport dans l'espace public gagne chaque année de nouveaux adeptes. Dans le cadre du budget participatif 2014, les Parisiens ont manifesté leur engouement pour cette pratique en plein essor avec 10.000 votes en faveur de la création d'équipements de sport urbain en liberté.

Mardi, Jean François Martins et Pauline Véron, adjoints à la maire de Paris, ont inauguré les deux premiers équipements de sport urbain en liberté dans le 20<sup>e</sup> arrondissement: les agrès de « street workout » Louis Lumière, et le stade en accès libre Porte de Bagnolet.

« C'est une grande fierté de proposer à tous les Parisiens ces deux équipements financés grâce au Budget Participatif 2014, suite aux 10.000 votes en faveur du projet sport urbain en liberté », rappelle Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris en charge de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi.

« Ils complètent l'offre sportive de proximité du 20<sup>e</sup> arrondissement en permettant la pratique, en accès libre et non encadrée, de sports collectifs – handball, basket-ball et football sur le stade Porte de Bagnolet – et d'exercices d'équilibre et de musculation en plein air sur les différents modules de street workout », souligne Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris en charge des sports et du tourisme.

Le « street workout » Louis Lumière compte plusieurs modules de barres parallèles, fixes et espaliers, ainsi qu'un rameur, un runner, 3 tables abdominales, une presse à pectoraux et un vélo elliptique accessible à tous.



**Les agrès de « street workout », 26  
rue Louis Lumière (20<sup>e</sup>)**

Le stade en accès libre Porte de Bagnolet est pourvu d'un accès indépendant à l'angle des rues Serpolet et Louis Lumière afin de le rendre indépendant du centre sportif mitoyen et de permettre un accès libre toute l'année. Il a également été rendu accessible aux personnes à mobilité réduite avec la création d'une rampe d'accès. Les Parisiens peuvent venir y pratiquer des sports collectifs, le terrain étant équipé de cages de handball et de paniers de basket-ball.



**Stade en accès libre Porte de Bagnolet, 72 rue Louis Lumière (20<sup>e</sup>)**

**Contact presse :** Barbara Atlan / 01.42.76.49.61 / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)